Claudius Quartinus serait un des plus anciens juridici de province que l'on connaisse, puisqu'il aurait exercé cette fonction non seulement sous Hadrien, mais déjà sous Trajan.

Jusqu'ici nous avons suivi la lecture adoptée par M. Renier. Peut-être à tort, nous nous en éloignons pour ce qui suit, le mot Ivssu, admis dans toutes les copies, nous paraissant pouvoir être difficilement corrigé par l'abréviation leg. Notre personnage aurait donc ensuite reçu d'Hadrien une mission extraordinaire que nous suppossons avoir pu être le commandement, non pas de deux légions entières, ce qui ne se donnnait qu'à d'anciens consuls, mais de dédétachements tirés de deux légions. L'une de ces légions, la II Traiana Fortis, était alors cantonnée en Égypte, à Alexandrie; l'autre, la III Cyrenaica, dans laquelle il avait eu précédemment la grade de tribun, avait ses quartiers en Arabie. On sait qu'elles prirent part l'une et l'autre à la guerre de Judée d'Hadrien.

Une inscription d'Epagne (C. I. L., 2, 2959) contient une missive du même Claudius Quartinus adressée de Callagoris aux magistrats municipaux de Pompelo (non Pompeiopolis, comme écrit Spon, Miscell., p. 378), actuellement Pampelune, à la date des nones d'octobre, imp. caes. Traiano Hadriano III cos. c'est-à-dire le 7 octobre de l'an 119, et l'on trouve dans le Digeste (I. 48, 18, § 52) un rescrit d'Hadrien adressé à ce même personnage.

M. Renier pense que Claudius Quartinus sera peut-être devenu ensuite gouverneur de la Lyonnaise et que c'est à ce titre que lui aura été érigée, à Lyon, la statue dont le piédestal présentait l'inscription retrouvée, on ignore dans quel quartier de la ville.

ALLMER,
Membre cerrespondant de l'Institut.

(A suivre.)